



CMB

Compagnie Monégasque
de Banque

Rapport Annuel - Annual Report

2010





Rapport Annuel 2010





CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 9 MAI 2011

Président	Etienne Franzi
Vice-Président	Aldo Civaschi
Administrateur Délégué	Werner Peyer
Administrateurs	Francesco Carloni, Directeur Central Adjoint Mediobanca Evelyne Genta, Ambassadeur de Monaco à Londres Michel-Yves Mourou, Président du Conseil de la Couronne Giampiero Pesenti, Président Italcementi Alberto Rosati, Directeur Central Adjoint Mediobanca Francesco Saverio Vinci, Directeur Général Mediobanca Marco Vittorelli, Administrateur de sociétés

Comité Exécutif

Président	Etienne Franzi
Membres	Francesco Carloni Aldo Civaschi Werner Peyer Alberto Rosati Francesco Saverio Vinci

Direction Générale

Administrateur Délégué	Werner Peyer
Directeur Général	Giorgio Muratorio

Commissaires aux Comptes

André Garino
Delphine Brych



CMB

Compagnie Monégasque
de Banque



Partenariat entre la CMB et le Musée Océanographique de Monaco

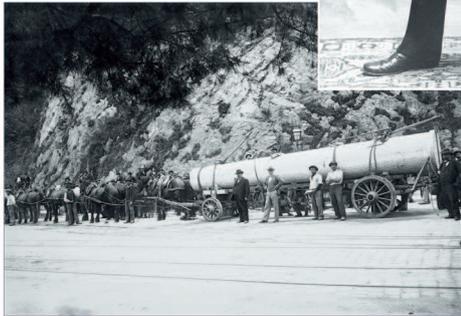
La Compagnie Monégasque de Banque et l'Institut Océanographique, Fondation Albert 1^{er}, Prince de Monaco, ont signé une Convention de Partenariat pluriannuelle.



La Compagnie Monégasque de Banque, présente en Principauté depuis 1976, a un souci d'excellence, tout comme l'Institut Océanographique, qui s'exprime dans les services et produits fournis à sa clientèle. Elle se félicite d'apparaître aux côtés de l'Institut et souhaite être son partenaire dynamique et engagé, contribuant activement à le soutenir dans sa mission de faire "connaître, aimer et protéger les océans".



L'Institut Océanographique est un établissement de référence en Principauté. Il vient de fêter son centenaire et participe, depuis sa création, au rayonnement scientifique et culturel de Monaco à travers le monde. Il constitue également un atout majeur de l'attractivité touristique monégasque. Avec un savoir-faire mondialement reconnu, il espère, par le biais de ce partenariat, maintenir son action vivace au fil du temps et de l'évolution du monde.





Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 mai 2011

En 2010, notre Maison a une fois encore enregistré de confortables résultats malgré un environnement économique et financier toujours incertain, confirmant ainsi sa position parmi les tout premiers Etablissements de la Place.

Le résultat net de 31,5 millions d'euros témoigne de sa solidité ainsi que de la prudence de sa gestion et vient encore renforcer les moyens dont elle dispose pour tirer tous les avantages d'une année 2011, qui devrait connaître une accélération de la reprise de la croissance entamée en 2010.

Si la première partie de l'exercice a encore subi les effets des mesures d'incitation au rapatriement des capitaux mises en œuvre par les Autorités Italiennes (le « Scudo Fiscale »), la deuxième partie a été marquée par un redressement de l'activité.

Le total du bilan est ressorti à 1,86 milliards d'euros en recul de 14%, en raison, pour l'essentiel, de la faiblesse des taux, qui a conduit la clientèle à délaisser les liquidités, au bénéfice des titres.

Les dépôts ont ainsi reculé de 19%, passant de 1,5 milliards à 1,2 milliards d'euros, tandis que les portefeuilles titres ont pour leur part enregistré une progression de +12%, avec un recours accru à nos équipes de gestion privée et aux fonds communs de placement gérés par notre filiale, la Compagnie Monégasque de Gestion.

Un nouveau fonds, Monaco Convertible Bond Europe, a été créé. Orienté vers les obligations convertibles multidevises libellées en €, il vient compléter la large palette offerte à notre clientèle, dont un fonds immobilier, uniquement constitué de biens situés en Principauté, que nous sommes les seuls à pouvoir proposer sur la Place.

Au 31 décembre 2010, l'encours des crédits à la clientèle s'est élevé à 705 millions d'euros, avec un taux de provisionnement limité à 0,45%, témoignant de la grande qualité de nos concours, due à la rigueur appliquée dans notre analyse des risques.

Dans le droit-fil de cette politique de gestion rigoureuse, la plus grande prudence a été également exercée dans le placement de nos excédents de trésorerie, pour lesquels ont été privilégiés les OPCVM monétaires et les obligations à brève échéance, émises par des Etats ou Organisations internationales, bénéficiant d'une excellente notation.



Le produit net bancaire s'est établi à 64,6 millions d'euros, en ligne avec nos prévisions, tenant compte d'un environnement difficile.

Le Résultat Brut d'Exploitation a atteint 30,9 millions d'euros, niveau comparable à celui de 2009 et, après prise en compte de divers éléments exceptionnels, le résultat net dégagé de 31,5 millions d'euros s'est inscrit dans la continuité des exercices constamment bénéficiaires de notre Maison.

Les ratios prudentiels extrêmement confortables, se sont encore renforcés. Le ratio Bâle II de l'ordre de 40% et celui de liquidité de 276% demeurent ainsi très largement supérieurs aux minima requis par les autorités monétaires et prudentielles (respectivement 8% et 100% pour ces deux ratios) et notre Maison dispose ainsi d'importantes marges de manœuvre.

Cet exercice a été également marqué par un démarrage plus lent que prévu de l'activité de notre filiale tessinoise ouverte en mars 2009, en raison d'un environnement financier dégradé dans ce Canton, sensiblement plus touché que la Principauté par le « Scudo Fiscale » italien.

Malgré une structure financière déjà extrêmement solide, poursuivant sa politique de renforcement de nos fonds propres, le Conseil d'Administration propose de procéder à l'affectation des résultats comme suit :

- bénéfice net de l'exercice 2010	€ 31 471 034,48
- report à nouveau de l'exercice précédent	€ 1 462,76

Résultat à affecter	€ 31 472 497,24
----------------------------	------------------------

- dotation à la réserve extraordinaire	€ 31 471 000,00
- report à nouveau	€ 1 497,24

Résultat affecté	€ 31 472 497,24
-------------------------	------------------------



Ce qui portera le total des fonds propres à 454M€.

Au cours de l'année 2010, un certain nombre d'opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1985 ont été poursuivies :

- Opérations bancaires courantes et prestations de services réciproques avec des établissements ayant des administrateurs communs avec votre banque,
- Prestations locatives fournies par la Compagnie Monégasque Immobilière et la Monoeci,
- Rémunération des avances consenties à vos filiales SAM Moulins 700, Monoeci et Compagnie Monégasque Immobilière,
- Prestations informatiques et administratives fournies à vos filiales la Compagnie Monégasque de gestion, la SMEF et la CMB Asset management SAM.

Au bilan consolidé, on note après élimination des titres des sociétés consolidées, les contributions des filiales immobilières au poste des immobilisations corporelles.

Le résultat consolidé ressort à 24.7M€ en raison notamment de la prise en compte des coûts de notre filiale Suisse, de la neutralisation des intérêts intercalaires de notre filiale immobilière la SAM Moulins 700 ainsi que de l'amortissement de travaux réalisés par notre autre filiale immobilière, la Compagnie Monégasque Immobilière, au siège de notre établissement.

Au 31 décembre 2010, les effectifs du groupe s'établissent à 187 personnes.

Les administrateurs remercient vivement la Direction Générale et l'ensemble du personnel de la banque pour la qualité du travail, l'activité déployée et les résultats obtenus au cours de l'exercice écoulé. Ils tiennent également à adresser tous leurs remerciements à la clientèle pour sa fidélité à notre Maison.

Le Conseil d'Administration

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



Messieurs les actionnaires

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de la mission générale et permanente qui nous a été confiée, par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 2009, pour les exercices 2009, 2010 et 2011.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés par votre Conseil d'Administration, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

• Le total du bilan s'élève à	€ 1 859 143 727,03
• Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice de	€ 31 471 034,48

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et en faisant application des règles relatives au contrôle des établissements relevant de la réglementation bancaire. Elle nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2010, le bilan et l'annexe au 31 décembre 2010, le compte de résultat de l'exercice, clos à cette date.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que nos travaux soient planifiés et réalisés de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par vos dirigeants.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2010 tels qu'ils sont annexés au présent rapport et soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre Société au 31 décembre 2010 et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre Société. Nous n'avons pas d'observation à formuler.

Monaco, le 22 avril 2011
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES
André Garino, Delphine Brych



RAPPORT SPÉCIAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs les actionnaires

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous présentons un rapport sur les opérations visées à l'article 23 de l'ordonnance souveraine du 5 mars 1895, accomplies pendant l'exercice 2009 et sur les assemblées tenues pendant le même exercice.

Opérations visées à l'Article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895

Nous vous rappelons qu'il s'agit de toute entreprise ou marché comportant une série de prestations successives de même nature ou de nature analogue, fait avec la société ou pour son compte et dans lequel un administrateur de votre société a un intérêt direct ou indirect.

L'exécution de ces opérations pendant l'exercice 2010 vous est décrite dans le compte rendu spécial fait par le Conseil d'Administration de votre Société. Nous avons vérifié les informations contenues dans ce rapport et nous n'avons pas d'observation à formuler à ce sujet.

Assemblée tenue au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice, vous avez été réunis

- le 10 mai 2010, en assemblée générale ordinaire annuelle, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Pour cette assemblée, nous avons vérifié :

- le respect des prescriptions légales et statutaires relatives à sa tenue ;
- l'exécution des résolutions approuvées.

Nous n'avons constaté aucune irrégularité.

Monaco, le 22 avril 2011
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES
André Garino, Delphine Brych





BILANS AUX 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009

avant affectation des résultats

en milliers d'euros

	2010	2009
Caisse, Banques centrales	25 316	34 694
Créances sur les établissements de crédit	157 180	23 031
Opérations avec la clientèle	705 439	631 992
Obligations et autres titres à revenu fixe	490 660	985 823
Actions et autres titres à revenu variable	329 490	322 036
Participations et autres titres détenus à long terme	22 798	21 939
Parts dans les entreprises liées	100 945	94 468
Immobilisations incorporelles	17 932	20 780
Immobilisations corporelles	1 984	2 218
Autres actifs	955	7 541
Comptes de régularisation	6 444	6 138
TOTAL DE L'ACTIF	1 859 143	2 150 660
Dettes envers les établissements de crédit	152 617	174 137
Opérations avec la clientèle	1 210 014	1 493 336
Dettes représentées par un titre	2 728	11 991
Autres passifs	25 746	31 284
Comptes de régularisation	11 767	14 851
Provisions	2 707	2 967
Capital souscrit	111 110	111 110
Primes d'émission	4 573	4 573
Réserves	306 409	269 714
Report à nouveau	1	1
Résultat de l'exercice	31 471	36 696
TOTAL DU PASSIF	1 859 143	2 150 660
HORS BILAN		
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement	31 103	36 169
Engagements de garantie	57 845	70 497
Engagements sur titres	26 401	32 637
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements de garantie	14 856	15 080

COMPTES DE RÉSULTAT AUX 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009

en milliers d'euros



PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	2010	2009
Intérêts et produits assimilés	27 248	38 261
Intérêts et charges assimilées	-8 416	-24 608
Revenus des titres à revenu variable	10 208	8 829
Commissions (produits)	20 648	27 150
Commissions (charges)	-1 863	-2 493
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	13 239	21 832
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	4 530	5 759
Autres produits d'exploitation bancaire	45	286
Autres charges d'exploitation bancaire	-1 001	-1 004
PRODUIT NET BANCAIRE	64 638	74 012
Charges générales d'exploitation	-29 581	-37 359
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	-4 128	-5 326
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	30 929	31 327
Coût du risque	-338	609
RESULTAT D'EXPLOITATION	30 591	31 936
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	1 100	840
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	31 691	32 776
Résultat exceptionnel	-220	3 920
RESULTAT NET	31 471	36 696



VARIATION DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

en milliers d'euros

	2010	2009	Variation	%
Emplois interbancaires	182 496	57 725	124 771	216,15%
- <i>A vue</i>	142 495	55 519	86 976	156,66%
- <i>A terme</i>	40 001	2 206	37 795	1713,28%
Emplois clientèle	705 439	631 992	73 447	11,62%
- <i>Créances commerciales</i>	23	38	-15	-40,77%
- <i>Comptes ordinaires</i>	247 938	245 833	2 105	0,86%
- <i>Autres concours</i>	457 478	386 121	71 357	18,48%
Portefeuille titres	820 150	1 307 859	-487 709	-37,29%
TOTAL	1 708 085	1 997 576	-289 491	-14,49%
Ressources interbancaires	152 617	174 137	-21 520	-12,36%
- <i>A vue</i>	15 631	163 449	-147 818	-90,44%
- <i>A terme</i>	136 986	10 688	126 298	1181,68%
Ressources clientèle	1 212 742	1 505 327	-292 585	-19,44%
- <i>A vue</i>	710 690	838 647	-127 957	-15,26%
- <i>A terme</i>	492 707	648 581	-155 874	-24,03%
- <i>Comptes d'épargne à régime spécial</i>	6 617	6 108	509	8,34%
- <i>Certificats de dépôts et autres dettes sur titres</i>	2 728	11 991	-9 263	-77,25%
TOTAL	1 365 359	1 679 464	-314 105	-18,70%

EVOLUTION DES FONDS PROPRES



en milliers d'euros

	Capital	Prime d'émission	Réserves	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 décembre 2009	111 110	4 573	269 714	1	36 696	422 094
Affectation du bénéfice de l'exercice 2009			36 695	1	-36 696	
Bénéfice de l'exercice 2010					31 471	31 471
Solde au 31 décembre 2010	111 110	4 573	306 409	1	31 471	453 564
Affectation du bénéfice de l'exercice 2010			31 471		-31 471	
Fonds propres après affectation au 31/12/10	111 110	4 573	337 880	1		453 564



NOTES ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

1. ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2010, la Banque disposait d'un capital de 111 110 000 d'euros constitué de 555 550 actions d'une valeur nominale de 200 euros, réparties de la manière suivante, les pourcentages étant arrondis :

Mediobanca	99,998 %	soit 555 539 actions
Administrateurs	0,002 %	soit 11 actions

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les principes comptables et méthodes d'évaluation adoptés pour l'établissement des comptes sont conformes aux dispositions arrêtées par la Commission bancaire et aux règles prescrites par le règlement 2000-03 du 4 juillet 2000 du Comité de la Réglementation Comptable.

2.1 Provisions pour créances douteuses

Les provisions pour créances douteuses sont constituées lorsqu'apparaît un risque probable de non-recouvrement total ou partiel. Les provisions affectées à des encours spécifiques sont comptabilisées en déduction de l'actif conformément au Règlement du Comité de la réglementation comptable n° 2002-03 du 12 décembre 2002. La Banque examine périodiquement la situation des différents dossiers et procède à l'ajustement des dotations en conséquence.

2.2 Intérêts et commissions

Les intérêts sont comptabilisés en compte de résultat, prorata temporis.

Les commissions sont enregistrées lors de leur exigibilité à l'exception de celles assimilées à des intérêts, qui sont donc comptabilisées prorata temporis.

Les intérêts impayés font l'objet d'une provision si leur recouvrement paraît compromis, dans ce cas ils sont exclus du produit net bancaire.

2.3 Produit du portefeuille-titres

Les produits du portefeuille-titres comprennent le résultat net des cessions de titres, obligations et actions.

Les revenus des actions sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement.

Quant au revenu des obligations en portefeuille, il est comptabilisé prorata temporis.

2.4 Résultats d'opérations sur devises

Les actifs et passifs ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont exprimés en euros aux cours de change ou parités fixes officiels en vigueur à la date de clôture de l'exercice. S'agissant des opérations de change à terme, elles sont comptabilisées au cours de change à terme à la date de clôture et le résultat financier est enregistré dans la rubrique "gains sur opérations financières".



2.5 Résultats sur opérations d'échange de taux ou de devises

Ces opérations sont assimilées à des opérations de prêt ou d'emprunt, dans la même devise ou dans deux devises différentes.

Les montants perçus ou payés relatifs à ces opérations sont inclus dans le compte de résultat prorata temporis.

2.6 Opérations sur titres

Titres de transaction

Les titres de transaction sont acquis avec une intention de revente dans un délai maximum de 6 mois. Ils sont évalués à leur prix de marché lors de l'arrêté comptable. La différence entre la valeur d'acquisition et le prix de marché est portée en produits ou en charges.

Titres de placement

Les titres de placement sont acquis avec l'intention de les conserver au moins six mois. Ils sont enregistrés à leur prix de revient et valorisés à leur valeur de marché lorsqu'ils font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Titres de participation

Ils sont comptabilisés à leur coût historique. A la clôture de l'exercice, l'évaluation de ces titres se fait d'après "la valeur d'usage".

2.7 Provision pour retraites

Les engagements couverts en matière de départ à la retraite sont évalués à fin décembre 2010 à 1,52 M€. Une partie de ces engagements est gérée auprès d'une compagnie d'assurance par voie de cotisation. L'autre partie complémentaire est couverte par une provision comptabilisée au passif d'un montant de 0,83 M€.

2.8 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient et sont amorties suivant le mode linéaire, sur leur durée de vie d'utilisation.

Les fonds de commerce sont amortis sur une durée de dix ans. Ces fonds correspondent à l'acquisition de la succursale monégasque de ABN AMRO pour un montant de 8 millions d'euros en novembre 2006, et à l'acquisition des activités à Monaco de Capitalia Luxembourg pour un montant de 18,2 millions d'euros en mars 2008.

2.9 Hors bilan

Les instruments financiers du hors bilan ont essentiellement des objectifs de couverture de taux. Les produits ou les charges relatifs à ces instruments sont enregistrés prorata temporis dans le compte de résultat. Par contre, pour les opérations relatives aux options de change, les produits et les charges sont insérés au compte de résultat immédiatement.

2.10 Charge fiscale

Pour l'exercice 2010, la banque n'entre pas dans le champ d'application de l'impôt sur les bénéfices.



3. AUTRES INFORMATIONS

3.1 Immobilisations

Les immobilisations s'analysent comme suit au 31 décembre 2010 (exprimées en milliers d'euros) :

	31/12/09	Augmentations	Diminutions	Reclassements	31/12/10
Valeurs brutes					
Immobilisations incorporelles	6 051	297		1 118	7 466
Fonds commercial	27 118			-1 118	26 000
Immobilisations corporelles	11 282	512	-205		11 589
Acomptes sur immobilisations	43	267			310
Total des immobilisations brutes	44 494	1 076	-205		45 366
Amortissements					
Immobilisations incorporelles	-5 492	-640		-355	-6 487
Fonds Commercial	-5 897	-2 505		355	-8 047
Immobilisations corporelles	-9 107	-982	174		-9 916
Provisions pour dépréciation immobilisations incorporelles	-1 000				-1 000
VALEURS NETTES	22 998	-3 051	-31	0	19 916

3.2 Titres de participation et filiales

Au 31 décembre 2010, les titres de filiales et de participation se décomposent ainsi (exprimés en milliers d'euros) :

	Capital social	% détenu	Coût d'acquisition	Résultat 2010	Compte courant & divers	Valeur nette au 31/12/10
C.M.B. Asset Management	150	99,50 %	150	10	10	160
C.M.B. Banque Privée (Suisse)	16 318	100,00 %	27 025	-5 532		27 025
C.M.G.	600	99,95 %	592	10 173		592
C.M.I.	2 440	99,94 %	2 438	-658	24 591	27 029
MONOECI	2	99,00 %	2	68	991	993
MOULINS 700 *	160	99,90 %		-7	42 332	42 332
S.M.E.F.	775	99,96 %	762	5	1 410	2 172
MONACO TELECOM	1 688	6,00 %	17 600	nc **		17 600
Sociétés civiles immobilières et divers			48			48

* Participations indirectes

** Non communiqué



- La CMB Asset Management, Société Anonyme Monégasque, société destinée à gérer des fonds sous mandat de gestion.
- CMB Banque Privée Suisse, la CMB détient 100% du capital de la CMB Banque Privée Suisse, licence bancaire de droit suisse sous l'autorité de l'Autorité Fédérale de Surveillance des marchés Financiers "FINMA".
- La CMG, Compagnie Monégasque de Gestion S.A.M., gère au 31 décembre 2010 vingt deux fonds communs de placement, conformément à la législation en vigueur en Principauté.
- La CMI, Compagnie Monégasque Immobilière, est une société civile immobilière, propriétaire du siège social de la banque et de bureaux annexes.
- MONOECI, Société Civile Immobilière, est propriétaire de l'immeuble 4, rue Grimaldi où la banque exploite une agence.
- MOULINS 700, Société Anonyme Monégasque, est propriétaire de l'immeuble du 2, boulevard des Moulins.
- La SMEF, Société Monégasque des Etudes Financières S.A.M., est une structure utilisée par la banque pour réaliser des opérations financières et le conseil aux particuliers et entreprises, ainsi que dans le domaine du financement de bateaux de plaisance.
- MONACO TELECOM, la CMB possède une participation de 6% dans le capital de Monaco Telecom.



3.3 Provisions pour risques en milliers d'euros

	Solde au 31/12/2009	Dotations	Reprises	Utilisations	Variation de la provision en devises	Solde au 31/12/2010	Créances au 31/12/2010	% de couverture
Provisions pour risques								
Risques publics	736					736	736	100 %
Risques privés	2 527	678	-82		28	3 151	17 921	18 %
Provisions pour risques & charges	2 967	6	-183	-83		2 707		
TOTAL	6 230	684	-265	-83	28	6 594	18 657	

3.4 Titres de transaction et de placement en milliers d'euros

	2010			2009		
	Placement	Transaction	Total portefeuille	Placement	Transaction	Total portefeuille
OBLIGATIONS						
Etat	48 439	25 632	74 071	15 014	155 327	170 341
Administrations centrales		1 988	1 988		34 828	34 828
Collectivités territoriales					43 910	43 910
Banques multilatérales de développement		1 127	1 127		4 279	4 279
Etablissements de crédits	200 812	179 549	380 361	462 856	190 389	653 245
Autres agents financiers	23 984	1 642	25 626	18 340	45 383	63 723
Autres agents non financiers	7 487		7 487	10 396	5 100	15 496
SOUS-TOTAL	280 722	209 938	490 660	506 606	479 216	985 822
ACTIONS & AUTRES						
Actions	5 208	9 440	14 648			
FCP	24 237	290 555	314 792	53 870	268 116	321 986
Warrants	50		50	50		50
SOUS-TOTAL	29 495	299 995	329 490	53 920	268 116	322 036
TOTAL GÉNÉRAL	310 217	509 933	820 150	560 526	747 332	1 307 858
<i>Dont provisions pour dépréciation</i>	<i>-6 386</i>			<i>-13 010</i>		
<i>Pour information + value latente</i>	<i>936</i>			<i>3 450</i>		

La méthode d'évaluation des titres détenus en portefeuille a été maintenue selon le principe des exercices précédents : derniers cours connus observés sur le marché pour les titres cotés ; dernières valeurs liquidatives pour les fonds.



3.5 Répartition du bilan en milliers d'euros

	Devises	Euros	Total ctv Euros
Opérations de trésorerie et interbancaires	78 387	104 109	182 496
Opérations avec la clientèle	72 763	632 676	705 439
Comptes de régularisation	63	6 381	6 444
Autres actifs		955	955
Portefeuilles titres et participations	307 153	636 740	943 893
Immobilisations		19 916	19 916
TOTAL ACTIF	458 366	1 400 777	1 859 143
Opérations de trésorerie et interbancaires	42 652	109 965	152 617
Opérations avec la clientèle	393 314	816 700	1 210 014
Comptes de régularisation et provisions pour risques et charges	38	14 436	14 474
Dettes représentées par un titre	81	2 647	2 728
Autres passifs	4 357	21 389	25 746
Capitaux propres		453 564	453 564
TOTAL PASSIF	440 442	1 418 701	1 859 143

3.6 Engagements à terme en milliers d'euros

	2010	2009
Opérations en devises :		
- Devises à recevoir	783 949	733 547
- Devises à livrer	779 776	723 233
Engagements sur instruments financiers à terme de gré à gré :		
- Opérations de taux d'intérêts (couverture)	115 863	166 349
- Opérations de cours de change (couverture)	11 906	12 925

3.7 Titres à livrer et à recevoir en milliers d'euros

	Titres à livrer	Titres à recevoir
Titres à livrer/recevoir	26 401	
TOTAL	26 401	



3.8 Ventilation selon la durée résiduelle en milliers d'euros

	Durée <= 3 mois	3 mois < Durée <= 1 an	1 an < Durée <= 5 ans	Durée > 5 ans
Créances sur les établissements de crédit	179 798			
Créances rattachées	46			
Créances sur la clientèle	256 757	39 533	290 684	114 381
Créances rattachées	4 084			
Obligations	309 518	54 118	93 364	33 660
TOTAL ACTIF	750 203	93 651	384 048	148 041

	Durée <= 3 mois	3 mois < Durée <= 1 an	1 an < Durée <= 5 ans	Durée > 5 ans
Dettes envers les établissements de crédit	146 250	6 258		
Dettes rattachées	109			
Comptes créditeurs de la clientèle	1 070 836	138 314	153	
Dettes rattachées	711			
Dettes représentées par un titre				
- Certificats de dépôts	2 705	23		
TOTAL PASSIF	1 220 611	144 595	153	

Hors bilan	Durée <= 1 an	1 an < Durée <= 5 ans	Durée > 5 ans
Engagements de financement	16 689	14 414	
Engagements de garantie	21 798	28 162	7 885
Engagements sur titres	718		25 683
Engagement Donnés	39 205	42 576	33 568
Engagements de garantie	6 506	8 350	
Engagement Reçus	6 506	8 350	



3.9 Créances, dettes et comptes de régularisation inclus dans les postes du bilan en milliers d'euros

	2010	2009
Créances rattachées	5 590	5 213
Créances sur les établissements de crédit	46	21
Créances sur la clientèle	4 084	3 836
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 460	1 356
Comptes de régularisation	6 444	6 138
Engagements sur instruments financiers à terme	2 081	2 324
Charges constatées d'avance	562	506
Produits à recevoir	3 488	2 643
Divers	313	665
TOTAL ACTIF	12 034	11 351

	2010	2009
Dettes rattachées	820	824
Dettes sur les établissements de crédit	109	21
Dettes sur la clientèle	711	803
Comptes de régularisation	11 767	14 851
Engagements sur instruments financiers à terme	2 268	2 877
Produits constatés d'avance	73	95
Charges à payer	7 129	8 928
Divers	2 297	2 951
TOTAL PASSIF	12 587	15 675

3.10 Effectifs

	2010	2009
Cadres	84	86
Gradés	67	67
Employés	12	9
TOTAL	163	162



3.11 Ventilation des produits et charges en milliers d'euros

	Charges	Produits
Intérêts		
Etablissements de crédits	-4 430	1 787
Clientèle	-3 986	19 095
Obligations		6 366
Sous-total	-8 416	27 248
Revenus des titres à revenu variable		
Titres de participation		10 208
Sous-total		10 208
Commissions		
Opérations Clientèle	-205	6 272
Opérations sur titres	-1 658	14 376
Sous-total	-1 863	20 648
Portefeuille de négociation		
Opérations de change		3 303
Opérations sur titres		9 936
Sous-total		13 239
Portefeuille de placement		
Gains		3 038
Reprises de provisions		13 753
Pertes	-3 348	
Dotations	-8 913	
Sous-total	-12 261	16 791
Charges générales d'exploitation		
Frais de personnel		
- Rémunération	-15 541	
- Charges sociales	-4 834	
Frais administratifs	-9 207	
Sous-total	-29 582	





RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 9 MAI 2011

Première Résolution

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve le bilan et le compte de résultats ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale donne quitus aux Administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice 2010. Quitus entier et définitif à M. Marco PICCININI, Administrateur ayant démissionné le 14 janvier 2011, lui sera donné lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et du rapport du Conseil d'Administration sur les conventions prévues par l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, prend acte des opérations intervenues entre la Société et ses Administrateurs.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale autorise les Administrateurs à conclure des opérations visées à l'article 23 de l'Ordonnance Souveraine du 5 mars 1895, sous réserve d'en rendre compte à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des bénéfices telle qu'elle est proposée par le Conseil d'Administration :

- bénéfice net de l'exercice 2010	€ 31 471 034,48
- report à nouveau de l'exercice précédent	€ 1 462,76
Résultat à affecter	€ 31 472 497,24
- dotation à la réserve extraordinaire	€ 31 471 000,00
- report à nouveau	€ 1 497,24
Résultat affecté	€ 31 472 497,24

Septième Résolution

L'Assemblée Générale fixe la rémunération des Commissaires aux Comptes conformément au barème en vigueur.

BILANS AUX 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009

après affectation des résultats

en milliers d'euros



	2010	2009
Caisse, Banques centrales	25 316	34 694
Créances sur les établissements de crédit	157 180	23 031
Opérations avec la clientèle	705 439	631 992
Obligations et autres titres à revenu fixe	490 660	985 823
Actions et autres titres à revenu variable	329 490	322 036
Participations et autres titres détenus à long terme	22 798	21 939
Parts dans les entreprises liées	100 945	94 468
Immobilisations incorporelles	17 932	20 780
Immobilisations corporelles	1 984	2 218
Autres actifs	955	7 541
Comptes de régularisation	6 444	6 138
TOTAL DE L'ACTIF	1 859 143	2 150 660

Dettes envers les établissements de crédit	152 617	174 137
Opérations avec la clientèle	1 210 014	1 493 336
Dettes représentées par un titre	2 728	11 991
Autres passifs	25 746	31 284
Comptes de régularisation	11 767	14 851
Provisions	2 707	2 967
Capital souscrit	111 110	111 110
Primes d'émission	4 573	4 573
Réserves	337 880	306 410
Report à nouveau	1	1

TOTAL DU PASSIF	1 859 143	2 150 660
------------------------	------------------	------------------

HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES

Engagements de financement	31 103	36 169
Engagements de garantie	57 845	70 497
Engagements sur titres	26 401	32 637

ENGAGEMENTS REÇUS

Engagements de garantie	14 856	15 080
-------------------------	--------	--------



BILANS CONSOLIDÉS AUX 31 DÉCEMBRE 2010 ET 2009

avant affectation des résultats

en milliers d'euros

	2010	2009
Caisse, Banques centrales	30 013	40 151
Créances sur les établissements de crédit	168 827	34 326
Opérations avec la clientèle	706 611	631 988
Obligations et autres titres à revenu fixe	491 074	986 237
Actions et autres titres à revenu variable	329 490	322 036
Participations et autres titres détenus à long terme	22 798	21 939
Parts dans les entreprises liées	643	643
Immobilisations incorporelles	18 915	21 836
Immobilisations corporelles	49 355	51 003
Autres actifs	3 942	10 789
Comptes de régularisation	9 671	11 979
TOTAL DE L'ACTIF	1 831 339	2 132 927
Dettes envers les établissements de crédit	134 983	155 370
Opérations avec la clientèle	1 211 665	1 504 266
Dettes représentées par un titre	2 728	11 991
Autres passifs	25 902	31 477
Comptes de régularisation	15 779	16 661
Provisions	2 707	2 967
Capital souscrit	111 110	111 110
Primes d'émission	4 573	4 573
Réserves consolidées - part du groupe	293 997	261 356
Ecarts de réévaluation / Ecarts de conversion	3 172	515
Résultat de l'exercice	24 723	32 641
TOTAL DU PASSIF	1 831 339	2 132 927
HORS BILAN		
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement	31 103	36 169
Engagements de garantie	57 845	70 497
Engagements sur titres	26 401	32 637
ENGAGEMENTS REÇUS		
Engagements de garantie	14 856	15 080

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

aux 31 décembre 2010 et 2009

en milliers d'euros



Produits et charges d'exploitation bancaire	2010	2009
Intérêts et produits assimilés	26 275	37 146
Intérêts et charges assimilés	-8 360	-24 610
Revenus des titres à revenu variable	8	9
Commissions (produits)	36 047	42 104
Commissions (charges)	-1 943	-2 994
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	13 297	21 852
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	4 530	5 776
Autres produits d'exploitation bancaire	21	150
Autres charges d'exploitation bancaire	-1 460	-1 004
Produit net bancaire	68 415	78 429
Charges générales d'exploitation	-37 749	-43 979
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-6 159	-7 210
Résultat brut d'exploitation	24 507	27 240
Coût du risque	-339	600
Résultat d'exploitation	24 168	27 840
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	1 100	794
Résultat courant avant impôt	25 268	28 634
Résultat exceptionnel	-490	4 071
Impôt sur les bénéfices	-55	-64
RÉSULTAT NET	24 723	32 641
Part du groupe	24 723	32 641
Résultat par action	0,04	0,06
Résultat dilué par action	0,04	0,06



EVOLUTION DES FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

en milliers d'euros

	Capital	Prime d'émission	Réserves consolidées et report à nouveau	Résultat de l'exercice part du groupe	Total
Solde au 31 décembre 2009	111 110	4 573	261 871	32 641	410 195
Affectation du bénéfice de l'exercice 2009			32 641	-32 641	
+/- Ecart de conversion			2 657		2 657
Bénéfice de l'exercice 2010				24 723	24 723
Solde au 31 décembre 2010	111 110	4 573	297 169	24 723	437 575

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010



Les comptes consolidés du groupe CMB sont établis conformément aux principes comptables généraux applicables en France aux établissements de crédit.

Règles d'établissement des comptes consolidés

Le groupe applique le règlement N° 00-04 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux règles de consolidation des entreprises relevant du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière.

Méthodes de consolidation

- Sociétés consolidées par intégration globale

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, y compris les entreprises à structure de comptes différente dont l'activité se situe dans le prolongement des activités bancaires et financières ou relève d'activités connexes telles que les sociétés immobilières et de services.

Le groupe possède le contrôle exclusif par la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans les entreprises consolidées suivantes : Moulins 700, CMG, CMB Asset Management, SMEF, CMI, MONOECI, CMB Banque Privée Suisse, (Cf. les pourcentages indiqués au tableau 3.2 "Participations et filiales" des comptes sociaux).

Les autres participations n'entrent pas dans le périmètre des comptes consolidés car la CMB n'exerce pas une influence notable sur leur activité.

Règles de consolidation

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Nous renvoyons aux développements figurant dans les notes annexes aux comptes sociaux (2 – alinéas 2.1 à 2.10).



AUTRES INFORMATIONS

a) Immobilisations consolidées en milliers d'euros

	31/12/09	Immobilisations consolidées de l'exercice - acquisitions nettes de cessions		Reclassements	31/12/10
		Augmentations	Diminutions		
Valeurs brutes					
Immobilisations incorporelles	34 555	585			35 140
Immobilisations corporelles	45 858	728	-205	87	46 468
Acomptes sur immobilisations	25 991	416		-87	26 320
Total des immobilisations brutes	106 404	1 729	-205	0	107 928
Amortissements					
Immobilisations incorporelles	-11 719	-3 506			-15 225
Immobilisations corporelles (dotations nettes)	-20 846	-2 761	174		-23 433
Provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles	-1 000				-1 000
VALEURS NETTES	72 839	-4 538	-31	0	68 270

b) Provisions pour risques consolidés en milliers d'euros

	Solde au 31/12/09	Dotations	Reprises	Utilisations	Variation de la provision en devises	Solde au 31/12/10	Créances au 31/12/10	% de couverture
Provisions pour risques								
Risques publics	736					736	736	100 %
Risques privés	2 527	678	-82		28	3 151	17 921	18 %
Provisions pour risques & charges	2 967	6	-183	-83	0	2 707		
TOTAL	6 230	684	-265	-83	28	6 594	18 657	

c) Créances, dettes rattachées et comptes de régularisation consolidés inclus dans les postes de bilan en milliers d'euros

	2010	2009
Créances rattachées	5 600	5 223
Créances sur les établissements de crédit	47	21
Créances sur la clientèle	4 084	3 836
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 469	1 366
Comptes de régularisation	9 671	11 979
Engagements sur instruments financiers à terme	2 081	2 324
Charges constatées d'avance	709	715
Produits à recevoir	6 529	8 275
Divers	352	666
TOTAL ACTIF	15 271	17 202
Dettes rattachées	807	824
Dettes sur les établissements de crédit	96	21
Dettes sur la clientèle	711	803
Comptes de régularisation	15 779	16 661
Engagements sur instruments financiers à terme	2 268	2 877
Produits constatés d'avance	74	96
Charges à payer	11 152	10 737
Divers	2 285	2 951
TOTAL PASSIF	16 586	17 485



d) Ventilation des produits et des charges en milliers d'euros

	Charges	Produits
Intérêts		
Etablissements de crédits	-4 372	1 777
Clientèle	-3 989	18 123
Obligations		6 376
Sous-total	-8 361	26 276
Revenus des titres à revenu variable		
Titres de participation		8
Sous-total		8
Commissions		
Opérations Clientèle	-285	6 252
Opérations sur titres	-1 658	29 795
Sous-total	-1 943	36 047
Portefeuille de négociation		
Opérations de change		3 361
Opérations sur titres		9 936
Sous-total		13 297
Portefeuille de placement		
Gains		3 038
Reprises de provisions		13 753
Pertes	-3 348	
Dotations	-8 913	
Sous-total	-12 261	16 791
Charges générales d'exploitation		
Frais de personnel		
- Rémunération	-21 182	
- Charges sociales	-6 194	
Frais administratifs	-10 372	
Sous-total	-37 748	



RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Messieurs les actionnaires

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la Compagnie Monégasque de Banque relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste, également, à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés reflètent d'une manière sincère et régulière le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons procédé à la vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport du Conseil d'Administration. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Monaco, le 22 avril 2011
LES COMMISSAIRES AUX COMPTES
André Garino, Delphine Brych



COMPAGNIE MONÉGASQUE DE BANQUE

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Siège social
23, avenue de la Costa
Tél. +377 93 15 77 77
Fax +377 93 25 08 69
Swift CMBM MCMX
Email : cmb@cmb.mc

Agence
Rue Grimaldi
4, rue Grimaldi
Tél. +377 93 15 77 77
Fax +377 93 30 08 74
Email : cmb@cmb.mc

SUISSE

CMB Banque Privée (Suisse) SA
Casella Postale 5348
Via Ferruccio Pelli 13b
CH – 6900 Lugano
Tél. +41 58 68 88 111
Fax. +41 58 68 88 112
Email : info@cmbssuisse.ch





CMB

Compagnie Monégasque
de Banque

23, avenue de la Costa
Tél : +377 93 15 77 77 - Fax : +377 93 25 08 69
98000 Monaco - Principauté de Monaco
www.cmb.mc